



RÈGLEMENT

Les Foulées Saint Amandaises – 27 SEPTEMBRE 2026

**Organisation : *Saint Amand Montrond Boischaut Athlétique*
(*Saint Amand M.B.A .*)**

RENSEIGNEMENTS

Tél: 06 83 48 10 03 Lahoucine MOHAMED - 06 85 49 44 56 Laure CHARBONNIER

email : lahoucinechantal@orange.fr

Site : samba-athletisme.eu

EPREUVES 5 et 10 KM

5 km - OUVERT à tous, licenciés F. F. A., et non licenciés à partir de la catégorie Minime (U16).

Le temps limite maximum pour le 5 km est de 50 minutes.

10 km - OUVERT à tous, licenciés F. F. A., et non licenciés, à partir de la catégorie Cadet (U18).

SECRÉTARIAT

Le retrait des dossards se fera au :

Gymnase Baraton – Rue Léopold Senghor - 18200 Saint Amand Montrond à partir de **8 H 30 le jour de l'épreuve** sur présentation de :

- la **licence FFA**,
- ou **d'un PPS (Parcours Prévention Santé) datant de moins d'un an à la date de l'épreuve pour tout autre compétiteur titulaire d'une licence sportive ou non.**

AUCUN DOSSARD NE SERA DELIVRE AUTREMENT

VESTIAIRES

Des vestiaires seront à votre disposition au Gymnase Baraton.

DÉPARTS

5 km → 9 H 30 devant le collège Jean Valette (Avenue Georges Pompidou)

10km → 10 h 20 devant le collège Jean Valette (Avenue Georges Pompidou).

ARRIVÉE Sur le stade « Simone Duvauchel ».

SÉCURITÉ Protection civile et Police Municipale.

RAVITAILLEMENT

Pour le 5 km : à l'arrivée (Eau + fruits secs ...)

Pour le 10 km : 1 point de ravitaillement sur le parcours (Eau) et à l'arrivée (Eau + fruits secs ...)

CHRONOMÉTRAGE

Temps communiqués aux 1^{er} Km et à l'arrivée pour le 5 km et à l'arrivée pour le 10 km.

Parcours mesuré pour le 5 KM – Certificat :

ENGAGEMENTS

sur : www.protiming.fr uniquement - Avant le vendredi 25 septembre 2026 – Minuit

Pour le 5 KM : 9 € (licenciés FFA) 12 € (non licenciés)

Pour le 10 KM : 12 € (licenciés FFA) 15 € (non licenciés)

Engagement possible sur place le jour de la course maximum 30 minutes avant le départ

17 € pour tous (licenciés ou non).

RECOMPENSES

Chaque participant (es) recevra lors du retrait de son dossard une petite attention en remerciement de sa participation.

LES 5 PREMIERES FEMININES AU SCRATCH SUR LES 2 COURSES seront récompensées.

LES 5 PREMIERS MASCULINS AU SCRATCH SUR LES 2 COURSES seront récompensés.

Pas de récompenses par catégorie

TIRAGE AU SORT

Un tirage au sort sera organisé à l'issue des épreuves parmi les participants présents.

- Pour le 5 km : 5 dossards seront tirés au sort

- Pour le 10 km : 5 dossards seront tirés au sort

PRESENCE OBLIGATOIRE POUR L'ATTRIBUTION DU LOT

DIVERS

Loi Informatique et Liberté / Droit à l'image : Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « informatique et libertés », si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur nom sur les listes d'engagés et de leur résultat, ils doivent expressément en informer **l'organisateur** et le cas échéant la FFA à l'adresse électronique suivante :

cil@athle.fr avant le lundi 21 septembre 2026.

J'autorise à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de mon image au profit de l'organisateur (voire de ses partenaires) pour une durée limitée (5ans).

L'engagement restera payant quoiqu'il en soit.